

■ **Alliance Santé Nederland C.V., 's-Hertogenbosch (NL), succursale de Fribourg [Alliance Santé Nederland C.V., 's-Hertogenbosch (NL), Zweigniederlassung Freiburg] [Alliance Santé Nederland C.V., 's-Hertogenbosch (NL), Fribourg Branch]**, à Fribourg, Route des Bonnesfontaines 6, CH-217-3534624-6. Succursale de Alliance Santé Nederland C.V., Commanditaire vennootschap, à 's-Hertogenbosch (NL), inscrite au Registre du commerce de Oost Brabant (NL) le 18.11.2005. Statuts du 17.11.2005. But: effectuer des activités d'investissement, en vue de profit, et plus particulièrement, mais sans limitation, de l'identification, l'examen, la négociation, de faire progresser et surveiller tous investissements dans le domaine de la souscription, l'achat, l'acquisition, la possession, la vente et la disposition d'actions, d'obligations ou valeurs de quelque nature que ce soit; l'ouverture de succursales dans le pays ou les pays désignés en toute liberté par l'associé indéfiniment responsable et l'accord de prêts, avec ou sans garantie, à de telles personnes, entreprises ou sociétés désignés en toute liberté par l'associé indéfiniment responsable. Organe de publication: FOSC. Administration: Alliance Santé SA, à Luxembourg (LUX), associée indéfiniment responsable, sans signature, et Interpharm Groep B.V., à 's-Hertogenbosch (NL), associée commanditaire, avec une commandite de EUR 2'427'900.—, sans signature. La succursale est engagée par la signature individuelle limitée à la succursale de Fabiani Francesco, de Lugano, à Lugano, nommé directeur de la succursale; Signature collective à deux est conférée à Goerens Jean-Paul, du Luxembourg, à Luxembourg (LUX), Sadler Colette, du Luxembourg, à Luxembourg (LUX), et Sampson Steve, de Grande-Bretagne, à Weybridge (GB).

Journal no 23 du 04.01.2006

(03186996 / CH-217.3.534.624-6)